



**COMMISSION LOCALE DES USAGERS  
DE L'ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA SEINE  
BOUGIVAL – 13 DÉCEMBRE 2013**

***Compte rendu de réunion***

**[ru.bs.dtbs@vnf.fr](mailto:ru.bs.dtbs@vnf.fr)**

<p align="center"><b>Représentants de Voies navigables de France</b> <i>(voir liste des abréviations p.3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. D. BASCOUL, Président de la commission.</li> <li>• M. G. BORRAS, suppléant du président de la commission.</li> <li>• Mme R. RODRIGUES, relations usagers.</li> <li>• M. O. SIGAULT, SIS, subdivisionnaire.</li> <li>• M. R. CORGET, subdivisionnaire d'Amfreville.</li> <li>• M. M. GICQUEL, subdivisionnaire de Pontoise.</li> <li>• M. M. MARTINEZ, subdivisionnaire de Suresnes.</li> <li>• Mme M. LABEYLIE, responsable ADBS.</li> <li>• M. Th. BIAIS, SGVE./MGTRU.</li> <li>• M. H. BILOT, SGVE/MEP.</li> </ul>
<p align="center"><b>Représentants des intérêts de l'activité « transports »</b></p>	<p><b>Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale (CNBA)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. J. LAVAL</li> </ul> <p><b>Comité des Armateurs fluviaux (CAF)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. S. SOMERS</li> <li>• M. M. LE GOFF</li> </ul>
<p align="center"><b>Les experts ou représentants d'enjeux spécifiques locaux forts</b></p>	<p><b>Grand Port Maritime de Rouen (GPMR)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. M. LEPRINCE</li> </ul> <p><b>Grand Port maritime du Havre (GPMH)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. P. GUILLAUME</li> </ul> <p><b>Ports de Paris</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme R. BENKO</li> </ul> <p><b>Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures (ANPEI)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Y. THIEFFINE</li> </ul> <p><b>Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Th. JACQUART</li> </ul>
<p align="center"><b>Les absents excusés</b></p>	<p><b>Syndicat La Glissoire</b> <b>Association Française des Compagnies de Croisières (AFCC)</b></p>

**Les absents n'ayant pas répondu à l'invitation**

**Conseil Supérieur de la Navigation de plaisance et des Sports Nautiques (CSNPSN)  
Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP)  
Fédération des Industries Nautiques (FIN)  
Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF)  
Dutch Barge Association (DBA)**

*Liste des abréviations*

- **ADBS** : Agence de Développement des Boucles de la Seine ; en charge du développement et de la promotion du transport et du tourisme.
- **GTI** : Gestion Technique des Infrastructures ; en charge de la maintenance de l'ensemble des ouvrages.
- **SDB** : Subdivision Dragages et Bathymétrie ; en charge des relevés bathymétriques et du programme de dragages.
- **SGVE/MGTRU** : Service Gestion de la Voie d'Eau/Mission Gestion du Trafic et Relations avec les Usagers ; en charge de la gestion des avis à la batellerie, du suivi de l'état du réseau, de la préparation des programmes de chômages, ainsi que de l'exploitation et des relations avec les usagers de la voie d'eau.
- **SGVE/MEP** : Mission exploitation et Police, en charge notamment de la révision des règlements particuliers de police.
- **SIS** : Subdivision Ingénierie Signalisation ; en charge de la politique de signalisation et du suivi des investissements.
- **SCHSCVN** : Sous Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Vie des Navigants.

## ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la commission, retour sur la réunion du 28 juin 2013.
- Réglementation.
- Développement, transport, tourisme.
- Travaux 2014.
- Signalisation, balisage, aide à la navigation.
- Services aux usagers.
- Questions diverses.

## OUVERTURE DE LA COMMISSION

Daniel BASCOUL, Président de la commission, Directeur territorial adjoint Bassin de la Seine, se présente et explique qu'il a auparavant été chef des arrondissements Picardie et Seine amont.

- Retour sur la remise du rapport PAUVROS pour la reconfiguration de Seine Nord Europe dans sa partie centrale et y compris dans les extrémités : MAGEO, modernisation des ouvrages de la Seine aval, modernisation des méthodes d'exploitation (téléconduite) et projets visant une meilleure efficacité des ouvrages. Coût global : 6 milliards d'euros TTC, la maîtrise d'ouvrage est confiée à VNF, ce qui permettra d'économiser les frais financiers ; 40 % d'investissements par l'Europe sont espérés, 10 % incomberont aux usagers à travers les péages et les 50 % restant seront supportés par l'État et les collectivités locales. Une mise en service de la section centrale est prévue en 2022.

Sur la Seine aval, les programmes de rénovation d'ouvrages sont en cours (services usagers et téléconduite) + MAGEO 200M€ TTC, la Direction Territoriale Bassin de la Seine pilotera jusqu'à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) aux alentours de 2016-2017, pour une mise en service prévue en 2021 + BRAY NOGENT, 270M€ TTC (2013), mise en service prévue en 2021 également.

- Contrats de Projet État Régions (CPER) : échange avec la région Haute-Normandie amorcé ; celle-ci est pro-voie d'eau et prévoit de faire une maquette (première version) de ce CPER au 1<sup>er</sup> trimestre 2014.
  - ➔ UNICEM : les grosses panes, telles celles du Coudray en Seine amont, vont-elles avoir un impact financier sur les usagers ?
  - ➔ Le président précise que les coûts ont été absorbés.

## **Règlement Intérieur (RI) :**

- Suite à la dernière CNU du 21 juin 2013, approbation de la charte des usagers et du projet de nouveau RI. Le nouveau projet est présenté aux membres de la commission, VNF précisant les principales modifications, notamment l'intégration de la Glissoire au groupe des « représentants des intérêts de l'activité transport », le dispositif de concertation des usagers déjà entamé sur les Boucles de la Seine depuis l'été 2013 et bien avant pour les sujets d'expérimentation de signalisation par voie dématérialisée. L'institution d'un contact privilégié est reprise, avec une adresse de courrier électronique dédiée ([ru.bs.dtbs@vnf.fr](mailto:ru.bs.dtbs@vnf.fr)), déjà en place à l'arrondissement des Boucles de la Seine depuis 3 ans. Le nouveau correspondant sera désigné dès que le successeur de la personne chargée des relations usagers sera connu.

## **Retour sur les points abordés lors de la commission du 28 juin 2013 :**

L'ensemble des points abordés à la précédente commission locale a été repris en séance et le bilan est transmis aux usagers en annexe.

Seuls quelques points importants sont mentionnés ci-après :

- Modification des règles de navigation au barrage de Pontoise : étude de trajectographie menée en interne avec premiers éléments envoyés à la CFT pour observations. Suite aux observations transmises, l'arrondissement doit poursuivre son analyse et revenir vers les usagers dans les prochains mois.
- Problème d'implantation de l'échelle limnimétrique de Bezons : les usagers ont été concertés, les travaux seront réalisés dans le courant du deuxième trimestre 2014.
- Pont de la Folie, essai d'aide à la navigation : le nouveau dispositif a été installé. Très rapidement, les usagers avaient fait remonter un problème d'éblouissement qui était dû à un mauvais réglage du feu. Cela avait par ailleurs provoqué une panne des batteries quelques jours plus tard. Après intervention de l'entreprise, les feux ont été réglés et la batterie remplacée. Les usagers sont donc invités à faire remonter leur avis sur ce nouveau dispositif dans les six mois.
- Signalisation feux ponts : une réflexion en collaboration avec les usagers du transport, sur la signalisation des ponts difficiles à franchir sera menée au cours de l'année 2014.
- Travaux sur le pont du Manoir : finalement, après concertation des usagers et les différents échanges de l'été 2013, il convient de noter l'absence de difficultés suite aux restrictions de navigation.
- Traitement des fuites à l'écluse 220X17m d'Amfreville : compte tenu des autres travaux de maintenance prévus, le traitement des fuites est à reprogrammer (2015).
- Travaux de rénovation des écluses de Méricourt : projet englobé dans les extrémités mentionnées dans le rapport PAUVROS et programmés dans le CPER, la mise en service serait repoussée à 2021. Une réunion de concertation spécifique sur ce projet se fera en temps voulu selon l'avancement du projet. Cependant, il est d'ores et déjà noté que les usagers préféreraient que les arrêts pour travaux aient lieu au cours de l'été et le CAF précise que le pousseur de manœuvre mis à disposition devrait être habilité ADN (hydrocarbures).

## RÉGLEMENTATION

Deux nouveaux RPP sont prévus sur le périmètre de la CLU : l'un pour la Seine et l'Yonne, et l'autre pour l'Oise, le canal latéral à l'Oise et le canal du Nord. Ces nouveaux RPP fusionnent et révisent les RPP et RPPP en vigueur. Le contenu de l'avis à la batellerie n°1 sera également revu. La révision des RPP progresse : en janvier seront adressés aux préfets concernés les projets de RPP qui seront soumis à la consultation des services régaliens puis des usagers de février à avril. Une version définitive tenant compte des remarques formulées sera ensuite rédigée et mise à la signature des préfets pour une entrée en vigueur en septembre 2014. **(Annexe 1)**

Pour la consultation il est prévu d'organiser une réunion ad hoc invitant a minima l'ensemble des participants à la CLU.

## DÉVELOPPEMENT – TRANSPORT - TOURISME

À la fin du premier semestre 2013, les chiffres (en tonnages) du Bassin de la Seine font malheureusement apparaître une baisse importante de -9.7 % par rapport au premier semestre 2012. Plus précisément, sur l'arrondissement des Boucles de la Seine, la baisse est encore plus forte avec -10,54 %. Ces mauvais chiffres au niveau DTBS s'expliquent notamment par une contraction de l'activité du BTP et donc un fort repli des matériaux de construction. Pour les conteneurs une baisse record de -15,7 %. La filière hydrocarbure poursuit sa baisse.

Pour finir sur une note moins négative, les chiffres à Tancarville à fin novembre 2013 font état d'une baisse plus modérée de -3.9 % tous trafics confondus, dont -12.5 % pour les conteneurs (hors trafics via route sud) et + 5.49 % pour les matériaux de construction. **(Annexe 2)**

## PRÉSENTATION DES CHÔMAGES ET TRAVAUX 2014

➤ **Andrésy et Pontoise**: présentation des travaux sur les bajoyers des écluses 160X12 m d'Andrésy et 185X12m de Pontoise. **(Annexe 3)**

➤ **Chatou** : présentation des travaux réalisés dans le cadre du chômage et report nécessaire du trafic sur Bougival.

Les usagers ont exprimé les difficultés qu'occasionneront la fermeture de l'écluse de Chatou la nuit, compte tenu des conditions de navigation dans le Bras de Marly. Toutefois, après examen de toutes les solutions techniques possibles, une remise en service la nuit n'est pas envisageable s'agissant de travaux sur les vérins ; le passage est donc confirmé par Bougival de jour comme de nuit. **(Annexe 4)**

➤ **Notre-Dame-de-la-Garenne** : des propositions de changements de dates avaient été faites aux usagers en juin 2013. Finalement, pour différentes raisons, on est revenu aux dates initialement votées en CA, deux chômages de 5 jours en mars et juin sont donc prévus. À noter la nécessité de débréler pendant le chômage de la 24m du fait de la panne sur la porte levante. **(Annexe 5)**

## BALISAGE – AIDE À LA NAVIGATION

➤ Présentation du programme 2014. **(Annexe 6)**

## SERVICES AUX USAGERS

- **Garages à bateaux** : les états des lieux ont été finalisés fin 2013. Il est précisé que le programme de remise à niveau des garages est indépendant du schéma directeur engagé par le siège de VNF. La programmation est échelonnée sur 2014-2016, pour un coût total de 3M€. Selon les crédits disponibles, il est prévu d'engager des travaux pour un montant d'1M€ en 2014, 1,5 M€ en 2015 et 500 000€ en 2016.
- **Gestion des flottants** : pour l'année 2013, 800 tonnes de bois ont été récupérés : 240 000 € ont été dépensés pour la réalisation de travaux externalisés, ainsi que 30 000 € pour le broyage. Les agents de VNF ont été mobilisés 229 jours de l'année pour des interventions en berges, ce qui correspond à une équipe complète sur l'année. ([Annexe 7](#))
- **Concertation Conflans-Sainte-Honorine, point de débarquement VL rive gauche** : réunion spécifique envisagée le 17 février 2014.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Projets de passerelles** : Une réunion spécifique avec le SMSO et le CG 78 (maîtres d'ouvrages) sera organisée, afin de concerter les usagers sur ces projets de travaux.
- **Travaux du Pont Mathilde** : présentation des travaux par le CG 76. Fermeture nécessaire pendant 24 heures, prévue en janvier (décalé à février), puis en juin pour la repose ; la navigation s'effectuera exclusivement par le bras du Pré aux Loups. Cependant, afin de minimiser la gêne, il est suggéré aux convois d'anticiper ou repousser leurs voyages. CFT demande que les travaux sous flamme soient stoppés lors du passage de convois d'hydrocarbure. ([Annexe 8](#))
- **24h motonautiques de Rouen** : (présentation par le RYC) jets de projectiles à prendre en compte par l'organisateur en liaison avec les services de police et la préfecture. Les observations des usagers ont été prises en compte et seront diffusées par voie dématérialisée. ([Annexe 9](#))
- **CNBA signale un pieu incliné au pont de Maisons-Laffitte** : l'intervention a été réalisée début janvier, remplacement du pieu et de la balise écho-radar.
- **CNBA évoque l'état de la signalisation de la zone de sport (canotage et aviron) bras droit de l'île du Port, au PK 183** : un travail est actuellement en cours pour la remise à niveau de la signalisation des zones de sport en général.
- **CNBA demande s'il est possible de draguer l'île de Pierrot le fou** : l'île est actuellement balisée ; il est envisagé de mettre en place le même dispositif qu'à la plaine de la Roquette. En revanche, l'enlèvement de l'île nécessite des études approfondies et des procédures réglementaires lourdes. La question est remontée au service en charge des dragages.
- **CNBA demande s'il est possible de rajouter des bouées de balisage du chenal au niveau de la Plaine de la Roquette** : cela est prévu courant 2014.

- **Relève d'équipage aux écluses** : (suite à une confirmation d'interdiction formulée par la subdivision d'Amfreville) les marinières souhaitent pouvoir effectuer les relèves d'équipage aux écluses, ce qui n'est pas permis. Les garages amont et aval des ouvrages permettent de le faire en toute sécurité. L'interdiction est donc maintenue, la subdivision apportera une vigilance particulière au garage amont d'Amfreville. Par ailleurs, il sera étudié, après les travaux de la passe à poissons, la possibilité d'étendre le garage amont au niveau de l'île du bac. Enfin, l'interdiction pourra être nuancée dans le cas où le garage amont est saturé, avec obligation du port du gilet de sauvetage avec sous-cutale et dans des conditions définies (prévenance et contrôle).

La CFT propose de réaliser une relève d'équipage sur l'écluse d'Amfreville en présence de M. CORGET, afin qu'il apprécie les contraintes vécues par les équipages pour assurer ces relèves qui doivent être efficaces, rapides et sécurisées.

**NB** : la CNBA avait un certain nombre de questions à poser ; seules celles n'ayant pas été traitées dans l'ordre du jour figurent dans les questions diverses.

➔ **Prochaine commission locale des usagers des Boucles de la Seine : juin 2014.**